



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

MOUTURE 2019 DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 28 janvier 2019 – Issue de l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) entre le gouvernement et la MRC de Témiscamingue, la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* est une mesure qui a pour but de soutenir la mobilisation des communautés et la réalisation de projets structurants qui visent l'amélioration des conditions de vie des collectivités rurales. Le gouvernement du Québec délègue la gestion de ce programme aux MRC qui le gèrent de façon autonome, tout en respectant plusieurs critères figurant au FDT. Ainsi, depuis 2017, la MRC de Témiscamingue révisé et adopte annuellement cette politique.

Adoptée lors du Conseil de la MRC du 19 décembre dernier, cette nouvelle mouture de la politique diversifie son soutien aux projets du milieu en définissant quatre volets d'investissement distincts. Le volet 1 s'adresse aux municipalités locales et le volet 2 s'adresse aux organismes appuyés du milieu municipal. Ces deux volets sont similaires, outre le public cible, et fonctionnent par appel de projet à date fixe; le premier appel prendra fin le mardi 2 avril 2019 à 16h. Si les fonds dédiés à ces volets sont suffisants, un second appel de projet aura lieu et prendra fin le mardi 24 septembre 2019 à 16h. Ces volets sont tous deux axés sur la qualité de vie et la vitalisation du milieu. Ainsi, un projet déposé dans l'un ou l'autre de ces deux volets devra : favoriser la participation et l'engagement citoyen, assurer ou augmenter la disponibilité des services à la population, accentuer le sentiment d'appartenance des citoyens, améliorer les conditions d'accueil et le bien-être des populations existantes et des nouveaux résidents et favoriser l'attraction ou le maintien de la population sur le territoire. Pour ces deux volets, le montant maximal de la demande est fixé à 50 % du coût total du projet ou un maximum de 20 000 \$. Une enveloppe de 150 000 \$ est réservée au volet 1 dédié aux municipalités et l'enveloppe du volet 2 pour les organismes appuyés du milieu municipal est de 75 000 \$.

Pour ce qui est du volet 3, il vise à soutenir les projets spéciaux et le dépôt se fait en continu, suivant le même fonctionnement appliqué au cours des deux dernières années quant aux projets déposés au FDT. Ainsi, ce volet préconise le soutien de projets d'envergure qui font preuve de pérennité, qui ont un impact sur l'ensemble du territoire, qui dotent ce dernier d'un outil nouveau, qui ont des retombées majeures et durables et qui sont des projets collectifs où plusieurs municipalités travaillent de concert. Pour ce volet, l'appui à la réalisation de projets d'envergure demeure une priorité, ce pourquoi l'enveloppe réservée à ce dernier est de 304 662 \$

Quant au volet 4, il se dédie à la promotion des activités du milieu et vise l'appui aux événements du territoire. Ainsi, un événement ou une activité par municipalité sera appuyé par ce volet et accompagné par une ressource de la MRC afin d'en assurer une plus grande visibilité. Le choix de cet événement ou activité reviendra à la municipalité. Le budget de 50 000 \$ alloué à ce volet vise spécifiquement le positionnement de ces événements par de la promotion ciblée permettant à notre territoire de se démarquer et de se faire connaître par ses événements. Prochainement, la MRC contactera les municipalités afin de mettre place ce volet axé sur la promotion de notre territoire.

Pour consulter la politique, connaître les priorités d'intervention de cette dernière et pour prendre connaissance des formulaires servant à déposer un projet dans les divers volets, visitez le www.mrcstemiscamingue.org onglet *Développement économique*.

- 30 -

Source :

Véronic Beaulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrcstemiscamingue.qc.ca

Pour information

Lyne Gironne
Directrice générale – Secrétaire-trésorière
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 227
lyne.gironne@mrcstemiscamingue.qc.ca